SNUTER34-FSU – La FSU Territoriale de l'Hérault

Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier snuter34fsu@yahoo.fr 07.83.83.77.65 www.snuter34fsu.fr

2016



Bilan simplifié avant répartition

Actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé (I)			621,98		Fonds syndicaux		
Actif incorporel			0		Réserves	312,00	0
Actif corporel			621,98		Report à nouveau		
Actif financier			0		Résultat	3207,41	312,00
					Total (I)	3519,41	312,00
Actif circulant (II)			0		Provisions (II)		
Stocks et fournitures			0		Fonds dédiés (III)		
Créances			0		Dettes financières		
					Dettes diverses		
Disponibilités (III)			3519,41	312,00	Total (IV)		
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
Total (I+II+III+IV)			4141,39	312,00	Total (I+II+III+IV+V)	3519,41	312,00

SNUTER34-FSU – La FSU Territoriale de l'Hérault Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier snuter34fsu@yahoo.fr 07.83.83.77.65 www.snuter34fsu.fr



Compte de résultat simplifié

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice	Exercice N-1
Charges d'exploitation (I)	1378,57	0	Produits d'exploitation (I)	4297,92	312,00
Achats	697,98	0	Cotisations	4297,92	312,00
Autres charges externes	100	0	Subventions		
Autres services extérieurs			Autres produits		
Impôts et taxes			Transfert de charges		
Charges de personnel			Reprises des amortissements et prévisions		
Autres charges	580,59	0			
Dotations aux amortissements et provisions			Produits financiers (II)		
Charges financières (II)			Produits exceptionnels (III)	7,26	0
Charges exceptionnelles (III)			Contribution de financement –	396	0
Engagement à réaliser sur contribution de financement (IV)	115,20	0	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
Total (I+II+III+IV)	1493,77	0	Total (I+II+III+IV)	4701,18	312,00
Solde créditeur : Excédent	3207,41	312,00	Solde débiteur : Déficit	0	0

SNUTER34-FSU – La FSU Territoriale de l'Hérault Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier sunter34fsu@yahoo.fr 07.83.83.77.65 www.snuter34fsu.fr

Annexe 2016



Informations relatives au bilan:

Produits à recevoir : 0

Charges constatées d'avance : 0

Fonds syndicaux: 3519,41

Informations relatives au compte de résultat :

Contributions en nature : Le SNUTer FSU34 a bénéficié au cours de l'exercice de l'année 2016 :

- o d'une mise à disposition de 0,2 ETP octroyé par le syndicat SNUTer FSU national cette contribution n'est pas comptabilisée dans ses comptes
- o des remboursements de frais de formation ou de présence en bureau national, directement adressés aux adhérents ayant avancés les dépenses (déplacement au réel, hôtel et repas sur forfait) cette contribution n'est pas comptabilisée dans ses comptes
- o La section du conseil départemental de l'Hérault a bénéficié au cours de l'exercice de l'année 2016 de la mise à disposition d'un local, d'un ordinateur portable, d'un ordinateur fixe, d'une ligne téléphonique fixe, d'un accès internet et intranet, de fournitures, d'un accès aux photocopieurs de l'établissement cette contribution n'est pas comptabilisée dans ses comptes
- La section de la Mairie de Saint-Jean de Védas a bénéficié au cours de l'exercice de l'année 2016 d'une mise à disposition de 26H et
 34MNS par mois octroyées dans le cadre des élections professionnelles de 2014 cette contribution n'est pas comptabilisée dans ses comptes



SNUTER34-FSU – La FSU Territoriale de l'Hérault Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier snuter34fsu@yahoo.fr 07.83.83.77.65 www.snuter34fsu.fr

Ressources annuelles:

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	4297,92
Reversement de cotisations	115,20
Subventions reçues	396
Autres produits d'exploitation perçus	0
Produits financiers perçus	7,26
TOTAL des ressources	4585,95

Faits majeurs de l'exercice :

L'exercice 2016, sur une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable du Conseil national de la comptabilité - Avis N°2009-07 du 03 septembre 2009.

La valeur utilisée est en euro.